

Ce qui prouverait que M. Bourdon a mis trois mois et neuf jours à faire le trajet par mer.

Il est vrai que le peu de détails fournis par le P. Dablon sur la dernière partie de son expédition vers les régions boréales, a pu laisser supposer qu'il ne s'était pas rendu jusqu'à la mer du Nord en 1661; mais le document suivant, dont l'original se trouve dans les archives du ministère des affaires étrangères, à Paris, ne peut laisser aucun doute à cet égard.

"Nous, Louis Dablon, prêtre, religieux de la compagnie de Jésus, missionnaire employé à l'instruction des nations sauvages de la Nouvelle-France, et Denis de Lavalère, lieutenant d'une compagnie d'infanterie entretenue pour le service de Sa Majesté au dit pays, certifions à tous qu'il appartiendra que les sauvages du côté de la Baye du Nord du Canada estant venus à Québec au mois de juin de l'année 1660 pour demander à monsieur le vicomte d'Argenson, gouverneur de la Nouvelle-France, un missionnaire pour les instruire et un officier pour les conduire, nous y serions allez par ordre de monsieur d'Argenson, accompagnez des nommez Denis Guyon, Desprez, Couture¹ et François Pelletier, faisant le dit voyage par terre, et estant arrivez chez les dits Sauvages, ils nous auroient reçu fort humainement et consenti que nous prissions possession de leur pays au nom de Sa Majesté, ce que nous avons fait en y arborant des croix et cotes d'armes de Sa Majesté.

"En Foy de quoi nous avons signez le présent certificat. Fait à Montréal le troisième may 1662.

"Louis Dablon, de la compagnie de Jésus, Denis de Lavalère."

Voici, du reste, ce que le P. Dablon écrivait le 2 juillet 1661 au P. Jérôme Lalemant, supérieur des missions de la compagnie de Jésus à la Nouvelle-France:

"Enfin, avec l'aide de Dieu, nous voilà rendus presque à *my-chemin de la Mer du Nord*, en un lieu qui est comme le centre des deux Mers, de celle que nous avons quittée et de celle que nous cherchons; puisque en venant de Tadoussac icy nous avons tousiours monté, mais si prodigieusement, que nos Sauvages nous voulant rendre raison des excessives chaleurs dont ces régions sont bruslées, disoient que cela provenoit du voisinage du Soleil, duquel nous avons beaucoup approché, ayant surmonté des saults si hauts et en si grand nombre. D'un autre côté, nous n'avons plus désormais qu'à descendre, toutes les rivières sur lesquelles nous avons à naviguer, s'allant descharger dans la Mer du Nord, comme toutes celles que nous avons passées, se vont rendre à Tadoussac."

Le fait que le P. Dablon désigne le lac Nekouba, d'où il écrivait ce qui précède, comme étant à mi-chemin de Tadoussac à la mer du Nord, prouve de plus que la topographie des lieux ne lui était pas inconnue.

L'authenticité de la prise de possession du sieur Pierre Couture est tout aussi bien établie par deux nouveaux documents provenant des mêmes archives.

Portant la date du 10 mai 1663, se trouve la commission du sieur d'Avaugour, gouverneur de la Nouvelle-France, au sieur Couture, missionnaire, pour aller prendre possession de la baie du Nord, qui se lit comme suit:

"Nous, Jean du Bois, seigneur d'Avaugour, conseiller du roy en ses conseils et gouverneur de la Nouvelle-France

¹ Probablement Guillaume Couture, le premier colon de Lévis, dont M. J. E. Roy, rédacteur du *Quotidien*, a dernièrement écrit la vie.